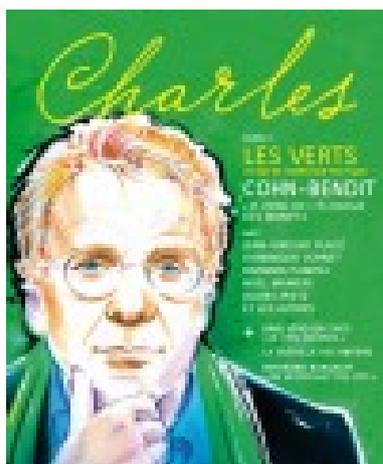


<http://lipietz.net/Les-Verts-entre-pollinisation-et-subordination>

# Les Verts, entre pollinisation et subordination.

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: lundi 13 octobre 2014

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

**Les Verts sont nés officiellement en 1984. Aux élections municipales suivantes, et surtout aux élections européennes de 1989, ils connurent un succès prometteur : plus de 11 %. À plusieurs reprises, ils jouèrent un rôle décisif dans la vie politique française. Et pourtant, malgré leur grand succès de 2009 où ils firent jeu égal avec le Parti socialiste et se transformèrent en Europe Écologie Les Verts, ils retombent aux élections européennes de 2014 au-dessous de leur niveau de 1989 et, malgré deux groupes parlementaires, semblent encore moins « peser » qu'à l'origine.**

Ce n'est pas que les problèmes qu'ils soulèvent aient régressé. Bien au contraire, la crise du capitalisme mondial ouverte en 2008 se singularise par l'importance qu'y occupent deux crises écologiques fondamentales : énergie-climat et alimentation-santé. Si l'écologie politique ne parvient pas à s'affirmer comme force politique à vocation dirigeante, il lui faut plutôt s'en prendre à elle-même. Je vais tenter d'expliquer pourquoi. Cette analyse sera bien entendu subjective : dans le vaste massif des engagements écologistes individuels, je n'occupe qu'une position particulière, avec un point de vue limité.

## Le troisième paradigme

L'écologie est beaucoup plus qu'un courant politique. On peut, pompeusement, parler de *paradigme*. Un paradigme est comme un arbre avec ses branches : elles s'entremêlent, bifurquent et se distinguent, mais se reconnaissent un tronc commun. Pour paraphraser Gramsci, un paradigme politique aspire à devenir la vision du monde de la société toute entière. Pour cela il « pollinise » la société, comme une abeille : il en tire le nectar des nouvelles aspirations et les diffuse d'un secteur à l'autre.

Dans le tronc commun « écologie politique », il y a la reconnaissance de la finitude des ressources offertes par la planète, et la conscience que notre mauvais rapport avec la nature vient de mauvais rapports au sein de la société humaine elle-même. L'écologie vise un modèle de développement (production et consommation) soutenable par notre environnement, ce qui implique un nouveau système de valeurs partagées, de nouvelles pratiques, de nouveaux rapports sociaux. Ce qui l'amène à soutenir une vision alternative des rapports entre les genres, entre classes sociales, entre les ethnies et les nations.

En tant que paradigme, l'écologie succède à deux grands paradigmes émancipateurs qui ont structuré la vie politique des siècles précédents, avec les révolutions démocratiques-libérales des XVIIIe-XIXe siècle, puis l'émergence de la question sociale au XIXe et XXe siècles. Chacun de ces paradigmes antérieurs a connu de multiples branches et s'est appuyé sur les forces sociales les plus diverses.

Prenons l'exemple du socialisme : d'abord un vaste bric-à-brac où coexistent des pratiques hétérogènes (mutuelles, coopératives, syndicalisme, grèves, barricades, négociations...) et des idéologies les plus hétéroclites, utopistes ou à prétention scientifique. Venant après la révolution démocratique-libérale, le paradigme socialiste a dû se poser la question de la reprise des aspirations et des objectifs de la révolution précédente : les libertés, la démocratie, etc. Il lui a aussi fallu régler la question de ses rapports avec les défenseurs de la seule démocratie libérale. Et cela pour au moins deux raisons : la conquête de la majorité politique (en réinterprétant dans son propre paradigme les valeurs issues de la révolution précédente et largement partagées par la population) et, à défaut de majorité politique, l'accès à certains niveaux d'intervention dans les politiques publiques (en alliance avec les branches les plus progressistes de la démocratie libérale).

Les problèmes rencontrés par l'écologie politique sont fondamentalement les mêmes. S'identifier d'abord comme tronc commun à partir de ses multiples pratiques et éléments de critique ou d'alternative au « désordre existant ». Puis chercher à entraîner la société dans le projet d'une autre façon de vivre, de produire et de consommer. Et pour cela résoudre le problème des rapports avec les tenants des paradigmes démocratique-libéral et socialiste.

Avec une grande différence toutefois : la question du temps. Certes, les tenants de la démocratie ou du socialisme exprimaient eux aussi l'urgence de l'abolition du despotisme et des formes les plus extrêmes d'exploitation de l'homme par l'homme. Mais la date des conquêtes démocratiques ou sociales n'avait pas d'effet sur la suite des événements. Les crises écologiques au contraire sont marquées par l'irréversibilité. Ce n'est pas la même chose d'obtenir une avancée écologiste à telle date que 50 ans plus tard : les dégâts se sont accumulés, irréparables. L'urgence de l'accès aux politiques publiques et le refus des positions en « tout ou rien » sont donc beaucoup plus impératifs pour les écologistes (ce qui n'empêche pas bien entendu les luttes d'ego et le dandysme de la « critique critique » déjà dénoncées par le jeune Marx chez les hégéliens de gauche de son époque). Du coup, l'écologie politique, porteuse de la critique la plus radicale de l'ordre des choses existant ( elle conteste jusqu'à la valeur d'usage de nos productions, et pas seulement la répartition du produit ), se trouve astreinte - après une période de dénonciation - à une politique « réformiste » : un réformisme radical.

Autre différence : le paradigme écologiste n'est pas spontanément « plaisant ». Contrairement aux deux précédents, il ne promet pas la liberté, la paix, le pain, la terre, le droit au travail etc. Pas non plus du sang et des larmes, mais quand même un recul de ces « intérêts compensateurs » (selon le mot de Rudolf Bahro) offerts depuis longtemps par la bourgeoisie libérale aux classes dominées : le droit de piller la planète au détriment des générations futures et des travailleurs du tiers-monde, de dominer voire mépriser « plus bas que soi » (les femmes, les noirs, les immigrés), etc. Promettre un développement frugal et solidaire n'est pas forcément très attirant, d'où une difficulté particulière pour les écologistes dans la conquête de la majorité, et leur recours trop fréquent au catastrophisme éclairé ( « Si vous n'acceptez pas ce qu'on vous propose, demain ce sera bien pire... » )

## Du mouvement social aux institutions

Ces contraintes expliquent assez bien la trajectoire de l'écologie politique en France. Pendant les 10 premières années, de la candidature à la Présidence de la République de René Dumont (1974) jusqu'à la création du parti Vert en 1984, le bric-à-brac écologiste convient en AG de converger le temps d'une élection. C'est l'époque de « l'écologie politique biodégradable ». La participation aux élections répond essentiellement à un but propagandiste. Le succès, l'accès éventuel aux institutions pour y mener des politiques écologistes, n'est qu'un sous-produit tout à fait secondaire, qui ne fait d'ailleurs pas consensus (autre point commun avec l'histoire du jeune mouvement socialiste). Si la fondation d'un parti permanent marque déjà une volonté mieux partagée d'aller mener des politiques publiques, ce sont les premiers succès (ceux de 1988 et 89) qui, venant s'ajouter à l'exemple des Grünen allemands, lancent le débat.

Un triple débat. Puisqu'il est prouvé que, au moins au scrutin proportionnel, il est possible d'entrer dans l'Institution : 1. Pourquoi négliger cette opportunité d'y agir « dans l'intérêt de la Planète » ? 2. Et pour cela est-il légitime de nouer des alliances ? 3. Si oui, avec qui ?

À cette époque de transition entre auto-affirmation et entrée dans les institutions, la doctrine dominante est une autonomie farouche, incarnée par Antoine Waechter : « L'écologie n'est pas à marier ». Ce qui signifie soit qu'elle n'est pas intéressée par l'institution du mariage (la révolution que nous voulons est si radicale qu'elle ne saurait passer par les institutions : ce que l'opinion perçoit comme une attitude de « Khmers Verts », par analogie avec les Khmers rouges), soit qu'elle ne saurait trouver de fiancé à son pied. C'est la doctrine du « Ni-Ni », ni droite ni gauche.

Entré à cette époque chez les Verts, après une longue période de réflexion « post-soixante-huitarde », j'y milite pour une triple réponse : Oui, il faut rentrer dans les institutions, Oui, il faut pour cela accepter des alliances, et, dans la majorité des cas, il s'agira d'alliances à gauche. Pourquoi à gauche ? Parce qu'en France la gauche désigne (selon J. Julliard) l'alliance de la bourgeoisie progressiste et du mouvement ouvrier, c'est-à-dire des « porteurs » encore dynamiques des paradigmes émancipateurs antérieurs. Problème : sur ce qui fonde l'identité écologiste (le refus du productivisme, la conscience des limites de la planète) ils sont plus hostiles à l'écologie que la bourgeoisie conservatrice ou la vieille noblesse ! Cela remonte au caractère « bourgeois-conquérant » des Lumières et de la Révolution Française, comme à la tradition stalinienne fortement représentée dans la gauche française. Les écologistes sont « de gauche » si par convention on désigne ainsi le parti du mouvement, mais ils ne sont pas de la vieille gauche française.

Il n'a pourtant pas échappé à cette vieille gauche (ou du moins à François Mitterrand) que le succès des Verts en 1989 est la contrepartie de l'échec de sa politique sociale-démocrate virant sociale-libérale. Un jeu de vases communicants vient d'apparaître entre le deuxième paradigme (socialiste) et le troisième (écologiste). La réponse est immédiate : la création d'un parti concurrent et socialo-compatible : Génération Écologie. Les élections régionales de 1992 placent les Verts et GE quasiment à égalité, mais, à eux deux, pas loin du PS. La porte des institutions est forcée (grâce à la proportionnelle), reste à gouverner ou pas, et là les problèmes 2 et 3 deviennent incontournables.

## L'autonomie contractuelle

Dès le lundi suivant ce succès aux régionales, les grandes manoeuvres commencent. Je reçois le matin la visite d'émissaires du gouvernement Cresson qui me proposent d'entrer au gouvernement. Je pose au débotté une poignée de conditions programmatiques, l'exécutif des Verts en rajoute une. Le soir, je reçois la visite du directeur de cabinet du président sortant (RPR) de la région Ile-de-France, Michel Giraud... Finalement, le gouvernement socialiste rejettera les conditions. En revanche, avec Michel Giraud, qui n'a pas de majorité sans le FN ou sans les écologistes (Verts+GE), et en l'absence de majorité PCF-PS-écologistes, un accord est trouvé : les écologistes apporteront les voix manquantes à son budget, mais en le conditionnant fortement à une révolution du financement des transports en faveur des transports en commun etc. Cet accord éclatera quand sera révélé le pacte de corruption sur les marchés des lycées (auquel participaient tous les partis, sauf les écologistes et le FN). Révélation où les écologistes joueront un rôle majeur, mais en liaison avec le divorce naissant entre chiraquiens et balladuriens-pasquaiens. Dans le Nord-Pas de Calais, la situation est si confuse que finalement la présidence de région échoie à la Verte Marie-Christine Blandin, avec le soutien de la gauche... et de JL Borloo. Elle y développera une politique « verte » de la reconversion du bassin minier, créera une banque solidaire etc.

Bref l'heure des politiques vertes a sonné et révèle immédiatement sa loi : le rapport de forces. Et l'on constate immédiatement que le rapport des forces autorise des alliances contractuelles localement les plus diverses.

Mais en est-il de même au niveau national ? Probablement non, du fait de l'ampleur des choix (par exemple pour ou contre la réduction du temps de travail, réponse non-productiviste au chômage), et du fait du scrutin majoritaire. Pour 1993, la direction Waecher-Lalonde du « pôle écologiste » Verts-GE se refuse à franchir le pas d'un accord préalable. Gauche et écologistes perdent ensemble les élections...

Ce traumatisme permet à la gauche des Verts, désormais incarnée par Dominique Voynet, de lancer l'offensive au nom de « l'autonomie contractuelle », réponse articulée aux impasses du « ni-ni ». Il s'agit, en toute autonomie, de proposer des objectifs et de négocier un contrat sur cette base avec un parti qui devra ou les accepter ou risquer de perdre les élections, en l'occurrence le PS. Accord conclu, qui offre la victoire à « l'alliance de la gauche et des écologistes » (noter bien le et !) dès les législatives de 1997. Les Verts (absorbant à cette occasion d'amples morceaux de GE) entrent au gouvernement de la République.

J'ai consacré un livre, *Refonder l'espérance*, au bilan de cette expérience de « majorité plurielle ». Le bilan de la première partie de la mandature est impressionnant : abandon du canal Rhin-Rhône et fermeture du surgénérateur Superphénix, PACS, 35 heures... bien plus que des années de militantisme de terrain n'auraient pu en obtenir. Ces conquêtes exigeront une lutte sans relâche des élus écologistes, provoquant la colère de Lionel Jospin : « Je n'ai pas une conception notariale de notre accord. » Mais au tournant de l'an 2000, le rapport de force se modifie en faveur du libéral-productivisme de Laurent Fabius et l'expérience se conclut par la terrible défaite présidentielle de 2002.

Élu candidat à cette élection présidentielle pour les Verts, je me suis heurté en cette occasion à plusieurs forces hostiles, dont certaines - et c'est nouveau- venues de l'intérieur des Verts : j'apparaissais comme trop fidèle au principe d'autonomie contractuelle. Déjà se dessinait dans les élites du parti une nouvelle conception : l'écologie politique comme composante de "la gauche". Suite à la défaite, Dominique Voynet théorise un temps cette tendance en proposant la fusion du PCF, du PS et des Verts dans un parti appelé La Gauche. Elle se heurte aussitôt à l'opposition des militants et d'une partie des cadres qui réaffirment l'autonomie de l'écologie politique : c'est le courant « Désir de vert », qui reprend le pouvoir à l'intérieur du parti.

Mais la situation est instable. De nombreux cadres intermédiaires, engagés dans des alliances locales avec la gauche traditionnelle, ne souhaitent pas du tout revenir à une politique d'indépendance du parti. Et la succession des victoires locales, avec des élus écologistes d'autant plus subordonnés au PS qu'ils ont perdu le contact avec les mouvements sociaux et que le PS sait que très peu d'entre eux se hasarderont à des alliances « originales » (avec les partis du centre-droit ou avec la "gauche de la gauche") et donc n'ont plus de pouvoir de négociation, renforce mécaniquement cette tendance : c'est ce qu'on a parfois appelé la PRGisation du parti. Tendanciellement s'impose la conception de l'écologie politique comme simple courant « sociétal » de la gauche ancienne.

C'est du Groupe Vert au Parlement européen qu'en 2009 s'esquisse une contre-offensive de l'autonomie. Daniel Cohn-Bendit suggère une liste fondée sur un rassemblement des écologistes au sens large, c'est-à-dire des mouvements sociaux pouvant se reconnaître dans le paradigme écologiste. La stratégie de « pollinisation » est explicitement mise en avant. Une large partie de la base, ne voyant pas d'autre solution pour garantir l'existence même des Verts, accepte la proposition, obligeant la direction à remballer sa sourde hostilité.

L'expérience est un énorme succès. Non seulement le rassemblement Europe Écologie fait jeu égal avec le Parti socialiste, mais il devance le Front de Gauche jusque dans les quartiers populaires et chez les ouvriers, et de très nombreux intellectuels s'y rallient, y compris de hautes figures de la Reconstruction issues de la Résistance ! Pour la première fois, l'écologie politique apparaît comme une candidate crédible à l'hégémonie au sein du « parti du mouvement ». Elle apparaît en capacité de présenter ses conceptions comme feuille de route pour toute la société, face à la crise mondiale qui vient de s'ouvrir et qui, à côté de ses aspects strictement économiques la rapprochant des années 1930, comporte cette fois avec évidence de fortes composantes de crise écologique (voir mon livre *Green Deal*).

Cette expérience avortera. La responsabilité n'en incombe pas entièrement aux Verts français. Au niveau mondial, la perspective d'un modèle de développement vert, un moment caressé jusqu'à la direction de l'ONU, échouera à la conférence de Copenhague. Mais à l'intérieur du parti, le noyau dirigeant entame une sourde guérilla, extrêmement efficace, pour désamorcer le caractère novateur de la « forme coopérative » initiée par Europe Écologie. Finalement, le nouveau parti Europe Écologie Les Verts se révèle très vite n'être que « Les Verts en plus grand », recrutant pour les élections régionales des personnalités de la société civile faisant immédiatement allégeance à la direction du parti. Celle-ci se constitue en forteresse bien protégée par un réseau d'obligés, surnommé « la Firme » par ses adversaires.

## La subordination

"La Firme" négocie avec le Parti socialiste un accord au rabais pour les élections présidentielles de 2012 et les législatives suivantes. Du point de vue des postes conquis, le résultat est incontestablement plus brillant qu'en 1997. Mais très vite il apparaît que le nouveau parti n'a aucun succès à enregistrer dans le gouvernement de François Hollande et de Jean-Marc Ayrault. Au contraire, les ministres verts, comme les groupes de députés et sénateurs EELV (dont les présidents espèrent jouer un jour un rôle dans le gouvernement), ne font rien pour déplaire au Parti socialiste. La transition énergétique est de fait abandonnée, de transition alimentaire il ne sera jamais question, et les pires exigences libérales du Président (telles que le vote du « Traité de la règle d'or » ou du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) sont acceptées en parfaite connaissance de leur caractère nocif, d'ailleurs dénoncé par le Conseil fédéral du parti. La « logique des postes » l'a emporté sur la « logique des contenus ».

Une telle politique peut sembler suicidaire pour le groupe dirigeant. Pour ceux du groupe qui sont déjà aux ministères, il convient en effet de se retirer avant que l'expérience tourne à la catastrophe. Mais pour les autres, il faut prolonger l'expérience jusqu'à ce qu'eux-mêmes deviennent ministres ! La contradiction éclate avec la formation du gouvernement de Manuel Valls. Libéral même plus social, agressif à l'égard des Roms, des sans-papiers et des musulmans, productiviste, Manuel Valls n'a rien pour séduire les écologistes. Les deux ministres EELV en profitent pour quitter le navire, tout en interdisant à leurs collègues de "la Firme" de monter à bord. Intévertissant leurs rôles précédents, les deux principaux dirigeants de celle-ci, Cécile Duflot et Jean-Vincent Placé entament un duo où ils se partagent le rôle du tartuffe et du cynique.

Naturellement, le discours redevenu « radical » de la première séduit plus la base que les propositions d'ouverture au Modem du second. Et c'est pourtant le second qui reflète le plus lucidement l'impasse dans laquelle se sont enfermés et la vieille gauche (gouvernemental et contestataire), et les écologistes, faute que ces derniers aient su imposer, dans le gouvernement Ayrault, les inflexions rooseveltiennes (mais pour un *Green Deal* !) qu'imposait la crise.

\*\*\*

Le cycle tragique de la fin de l'expérience de majorité plurielle est donc appelé à se reproduire, avec un Front National encore plus haut qu'en 2002. Et il entraînera probablement une nouvelle révolte au sein d'Europe Écologie Les Verts. Mais cette fois la rectification devra aller beaucoup plus loin qu'en 2002.

Il ne s'agira plus seulement de rétablir un peu de démocratie au sein du parti et un meilleur équilibre entre « autonomie » et « contractuelle ». L'épuisement final de la sociale démocratie, qui a maintenant deux grandes crises de retard, ou de la « gauche de la gauche », psalmodiant le souvenir du Conseil National de la Résistance sans aucune autocritique de fond sur son stalinisme de l'époque, et sans aucune adaptation au contexte européen, exigent une véritable refondation de la pratique et de la théorie du changement politique. Et la dégénérescence provoquée par la « logique des postes » est aujourd'hui telle que le parti de l'écologie politique à désormais besoin d'une refondation non seulement politique, mais morale.

PS:

Une version légèrement abrégée de ce texte est parue dans la revue [Charles](#), n°11, Automne 2014.